

CS APICULTURE

PROCHAINE SESSION JANVIER 2021

CONDITIONS D'ADMISSION

Être âgé de 18 ans minimum

Justifier d'une année d'activité professionnelle et d'un diplôme de niveau IV minimum,

Ou avoir le niveau seconde

Ou justifier de 3 années de travail à temps plein quelque soit le secteur d'activité

Dans tous les cas, justifier d'au moins une semaine de pratique dans une exploitation apicole

DÉBOUCHÉS

Installation comme apiculteur (rice) professionnel (le)

Salarié(e) qualifié(e) en apiculture (exploitation, ADA, OPA, etc...)

LIEUX DE LA FORMATION

CFPPA de Venours 86480 Rouillé
(30km sud-ouest de Poitiers)

INFORMATIONS PRATIQUES

Hébergement et restauration possibles sur le site de Venours

Gare ferroviaire à 5 km du site du CFPPA. Véhicule personnel fortement conseillé

FINANCEMENTS ET RÉMUNÉRATION

Possibilité en fonction de votre situation, nous contacter.

CONTACTS

Bénédicte LAMBERT (coordination)

Mireille HERVÉ (secrétariat)
05.49.43.80.62

cfppa.venours@educagri.fr



Photo © Guillaume Héraud

Le certificat de spécialisation agricole « apiculture » a été créé pour apporter une qualification professionnelle spécialisée correspondant au profil particulier d'emploi d'apiculteur. Ce titre s'articule avec le brevet professionnel « responsable d'entreprise agricole » (BP REA) ou le baccalauréat professionnel « conduite et gestion de l'entreprise agricole » (CGEA). Ces deux diplômes de niveau IV confèrent la capacité professionnelle agricole permettant l'installation en agriculture.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- **C1 - Réaliser la conduite des colonies**
Elaborer un plan de production
Réaliser le suivi et les interventions sur les ruches
- **C2 - Réaliser la multiplication des colonies**
Réaliser les opérations liées à la production d'essaims
Réaliser les opérations liées à l'élevage des reines
- **C3 - Mettre en oeuvre la récolte et le conditionnement des produits apicoles**

DURÉE DE LA FORMATION :

840 h de formation réparties sur 25 semaines
soit 420 heures en stage en entreprise et 420 heures en centre de formation.

MODALITES PEDAGOGIQUES :

Formation en présentiel au CFPPA de Venours -
ouverture du 4 janvier au 25 juin 2021.